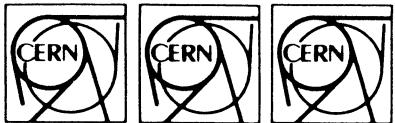


bulletin

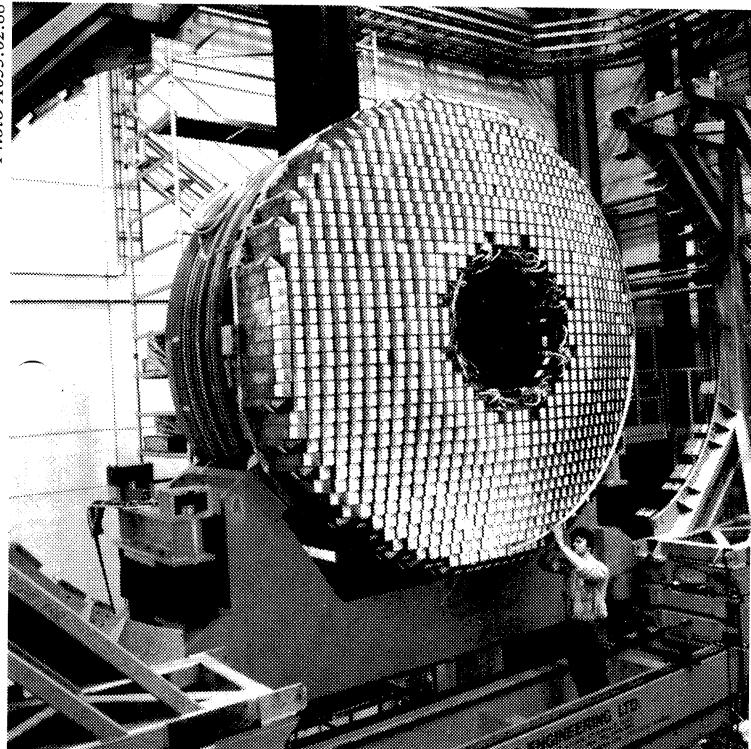


WEEK MONDAY 29 FEBRUARY

n° 9/88

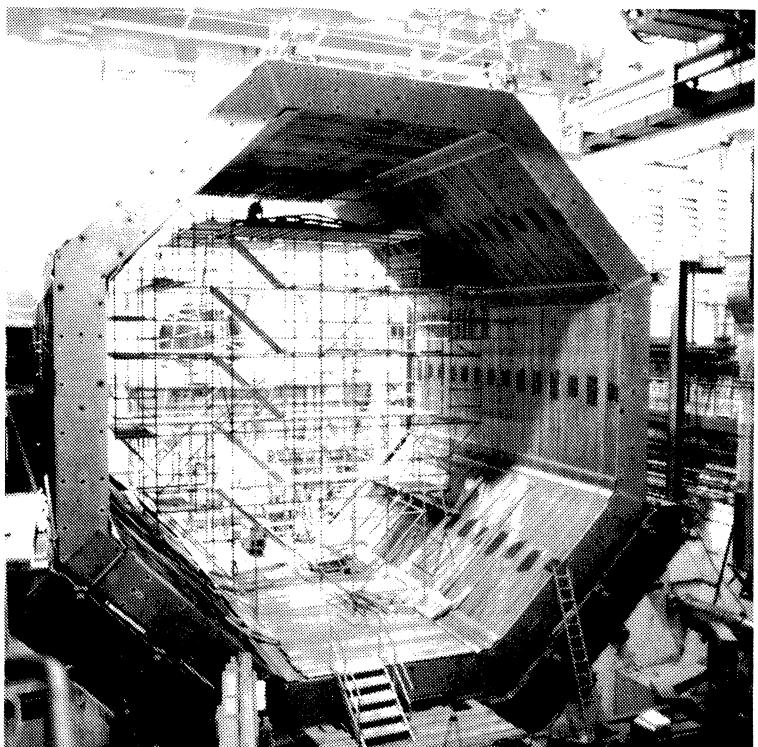
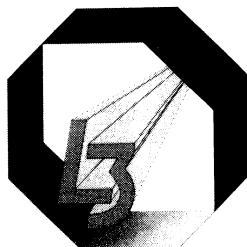
SEMAINE DU LUNDI 29 FEVRIER

Photo X053.02.88



A pole-tip of the OPAL magnet with its electromagnetic calorimeter. The calorimeter consists of 1132 lead-glass Cherenkov detectors and weighs 20 tonnes.

Une pièce polaire de l'aimant d'OPAL avec son calorimètre électromagnétique. Le calorimètre est formé de 1132 détecteurs Cherenkov en verre au plomb et pèse 20 tonnes.



Good headway for L3 at LEP Point 2 (Sergy) with completion of the huge magnet coil's 28 packages of aluminium turns.

Progrès satisfaisant pour L3 au point 2 (Sergy) du LEP avec l'achèvement des 28 ensembles de spires en aluminium de l'énorme bobine magnétique.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.
La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.
Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITE DE MANAGEMENT

18 février 1988

A sa soixantième réunion, le Comité de management a tout d'abord entendu un exposé, par O. Barbalat, des 'Directives concernant les services rendus par le CERN aux instituts extérieurs et à l'industrie' pour des activités sans rapport avec le programme du CERN. Il a été convenu de les adopter pour une première période d'un an, et il a été demandé aux chefs de Division de les porter à la connaissance de leurs chefs de groupe. Il a en outre été décidé de charger le Directeur technique des négociations à mener et des décisions à prendre lorsque le CERN est sollicité pour de tels services sur la proposition de O. Barbalat, qui sera tenu informé des dispositions arrêtées dans chaque cas de manière à disposer d'une source centrale d'information.

J.A. Martinez a décris les principaux éléments d'un système révisé de départs anticipés, qui avaient été examinés la veille par le Comité de concertation permanent et seront soumis au Groupe de travail créé par le Comité des Finances pour étudier cette question. Il a ensuite présenté de nouvelles politiques des contrats envisageables pour différentes catégories de personnel. H. Schopper a souligné que l'objectif de la Direction est d'obtenir l'approbation de ces politiques par le Conseil afin que le moratoire actuel sur l'octroi de contrats de durée indéterminée puisse être levé.

J.A. Martinez a annoncé que les directives révisées pour l'examen 1988 du personnel supérieur seront prochainement publiées dans le Bulletin hebdomadaire et qu'un petit nombre de recrutements internes, approuvés par le Directoire, suivront la procédure de 1983, mise à jour en cas de besoin.

Enfin, le Comité de management a approuvé la proposition du Comité de concertation permanent de faire du vendredi 13 mai 1988 un jour férié à la place du 1er mai, qui cette année tombe un dimanche.

COMITE DE CONCERTATION PERMANENT

A la réunion du Comité de concertation permanent du 17 février 1988, les questions suivantes ont été discutées:

Fonds d'entraide

L. Briot a présenté le rapport annuel pour 1987, qui a été entériné par le Comité. Les membres de la Commission chargée d'administrer le Fonds ont été remerciés

MANAGEMENT BOARD

18 February 1988

At its Sixtieth meeting the Management Board first heard a presentation by O. Barbalat of 'Guidelines for CERN Services to External Institutes and Industry' for activities not related to the CERN Programme. It was agreed to adopt these for an initial period of one year and Division Leaders were asked to make them known to their Group Leaders. It was further decided that the Technical Director should be responsible for relevant negotiations and decisions when services were requested from CERN on proposal by O. Barbalat who should be kept informed of what was done in each case in order to have a central source of information.

J.A. Martinez outlined the main elements of a revised scheme for early departures which had been considered by the Standing Concertation Committee on the previous day and which would be presented to the Working Group set up by the Finance Committee to study this question. He then followed with a presentation of possible new contract policies for different staff categories. H. Schopper stressed that the aim of the Management was to obtain Council approval for these policies so that the current moratorium on the granting of Indefinite Appointments could be lifted.

J. A. Martinez announced that revised guidelines for the 1988 Senior Staff Review would be published in the Weekly Bulletin in the near future and that internal recruitment of a few cases approved by the Directorate would follow the procedure of 1983, updated when necessary.

Lastly, the Management Board approved the proposal of the Standing Concertation Committee that Friday 13 May 1988 should be an official holiday in lieu of 1 May, which this year falls on a Sunday.

STANDING CONCERTATION COMMITTEE

At the meeting of the Standing Concertation Committee on 17 February 1988 the following topics were discussed :

Mutual Aid Fund

L. Briot presented the annual report for 1987, which was endorsed by the Committee. Members of the Board which manage the Fund were thanked for the work they

pour le travail qu'ils ont accompli dans ce domaine. Compte tenu du niveau actuel des réserves, le Comité a décidé de différer le versement de ressources supplémentaires au Fonds dans l'attente des développements qui interviendront dans l'année.

Mobilité interne

G. Michel a expliqué les procédures actuelles prévues pour la prise en considération des candidatures internes pour des vacances approuvées pour le recrutement interne et externe.

Contrats de durée indéterminée en 1988

Le Comité a discuté des effets possibles, sur l'examen actuel, de la résolution du Conseil de juin 1987 de suspendre l'attribution de contrats de durée indéterminée pour une période de 12 mois. Les représentants de l'Association du personnel ont demandé que l'examen soit effectué normalement cette année.

Promotions du personnel supérieur

La Direction a proposé de mettre un terme à l'activité du Comité chargé des promotions du personnel supérieur. L'Association du Personnel a déclaré que l'essentiel consiste à ce que les décisions prises soient équitables et que tous ceux qui le méritent soient promus; elle s'est abstenu de prendre position sur le changement de procédure proposé.

Comité d'évaluation du CERN

R.F. Heyn a résumé la situation actuelle en ce qui concerne l'éventuelle création de sociétés filiales dans les Etats hôtes, qui fera l'objet d'une réunion avec les autorités compétentes le 23 février 1988. J.A. Martinez a exposé les dispositions qui sont prises actuellement en vue de créer un groupe de travail du Comité des Finances chargé d'étudier le système de départs anticipés, et il a exposé les grandes lignes des propositions concernant la révision des conditions, qui seront présentées au Groupe de travail.

Assurance chômage

M. Borghini a présenté une proposition demandant que le montant de l'allocation de chômage prévue par la circulaire administrative n° 4 soit adapté pour tenir compte du fait que cette allocation est imposable. L'avis du Service juridique sera sollicité avant soumission de la proposition au Directoire.

Formalités avec les autorités suisses

R.F. Heyn a fait le point sur les discussions relatives a) aux formalités requises en matière de résidence pour les enfants âgés de 21 à 25 ans, b) pour les attachés et c) pour les retraités du CERN; d) aux possibilités de logement en Suisse.

Compensation du 1er mai 1988

Le Comité a convenu de recommander que le vendredi 13 mai 1988 soit déclaré férié en compensation du 1er mai, qui tombe un dimanche cette année. (Le 12 mai, étant le jeudi de l'Ascension, est lui aussi férié.)

La prochaine réunion du Comité se tiendra le 16 mars 1988.

devote to this activity. The Committee decided to postpone the provision of additional resources to the Fund pending developments during the year, in view of the current level of reserves.

Internal mobility

G. Michel explained the current procedures under which internal candidates are considered for vacancies agreed for internal and external recruitment.

Indefinite appointments 1988

The Committee discussed the possible effects on the current review of the Council resolution of June 1987 to suspend the granting of indefinite appointments for a period of 12 months. The Staff Association representatives requested that the review should be conducted normally this year.

Senior Staff promotions

The Management proposed to discontinue the Senior Staff Promotions Committee. The Staff Association stated that the main aim should be to take fair decisions and to promote all those who deserved it; it would not express an opinion on the proposed procedural change.

CERN Review Committee

R.F. Heyn summarized the present situation concerning the creation of subsidiary firms in the Host States, which is to be the subject of a meeting with the relevant authorities on 23 February 1988.

J.A. Martinez explained the arrangements that are being made for the creation of a Finance Committee Working Group to study the Early Departure Scheme, and outlined the proposals for revised conditions that will be presented to the Working Group.

Unemployment insurance

M. Borghini presented a proposal that the value of the unemployment benefit payable under Administrative Circular N° 4 should be adjusted to take account of the fact that it is subject to taxation. The opinion of the Legal Service will be sought before submitting the proposal to the Directorate.

Formalities with the Swiss authorities

R.F. Heyn explained the current state of discussions concerning a) residence formalities for children aged 21 to 25, b) for Associates and c) for CERN pensioners; d) possibilities for housing in Switzerland.

Compensation for 1 May 1988

The Committee agreed to recommend that Friday 13 May 1988 be declared an official holiday in compensation for 1st May, which falls on a Sunday this year. (12 May is Ascension Day, and therefore already a holiday).

The next meeting of the Committee will take place on 16 March 1988.

UTILISATION DES VEHICULES

Un ‘Règlement relatif aux conditions d'utilisation des véhicules appartenant au CERN ou loués par lui’ (Réf. DA-OF/RH/1483, janvier 1988) a été établi. Il remplace et annule toutes les Notes et autres communications publiées à ce sujet. Il est disponible auprès des Secrétariats de Divisions.

Ce document indique en détail les conditions d'utilisation de ces véhicules à l'intérieur et à l'extérieur du domaine. Il précise notamment qui peut conduire ces véhicules et avec quels documents. Il fixe un périmètre de circulation en territoires français et suisse sans ordre de mission (un tiré-à-part de ce périmètre peut être obtenu auprès des Secrétariats de Divisions). Enfin pour ce qui est des accidents, certaines nouvelles dispositions sont prévues; elles sont reprises intégralement ci-dessous.

Dir. Adm.
Tél. 5152

ACCIDENTS

En cas d'accident, le conducteur doit prendre les mesures suivantes :

1. L'accident a lieu sur le domaine clôturé du CERN

(Sites de Meyrin et de Prévessin, Bâtiments et zones auxiliaires, Points du LEP, qu'il s'agisse de véhicules entre eux ou entre véhicules et biens du CERN ou entre véhicules et piétons) :

- Dans tous les cas appeler les sapeurs-pompiers, tél. 18.

Ces derniers se rendent sur place et prennent les dispositions qu'imposent les circonstances.

- Remplir un ‘Constat européen d'accident automobile’ (formule bleue) qui sera signé par les parties impliquées. Les sapeurs-pompiers adressent les feuilles 1 et 4 au Service Juridique*. Les deux autres exemplaires sont destinés à l'autre partie et son assureur.

2. L'accident a lieu hors du domaine du CERN

a. Avec blessé(s)

Avertir la Gendarmerie/Police la plus proche.

Relever l'identité des tiers et les noms et adresses de leurs Compagnies d'assurances, le numéro de plaques de leurs véhicules, le lieu et la date du sinistre (échanger éventuellement les volets de la carte verte internationale), les communiquer au Service juridique*.

b. Sans blessé(s)

Remplir un ‘Constat européen d'accident automobile’ (formule bleue) qui sera signé par les parties impliquées. Les feuilles 1 et 4 sont adressées au Service Juridique*, les deux autres sont destinées à l'autre partie et à son assurance.

c. Aucun tiers n'est impliqué

Le membre du personnel du CERN doit faire un rapport auquel il joindra, dans toute la mesure du

USE OF VEHICLES

A new set of ‘Rules governing the use of vehicles belonging to or hired by CERN’ (ref. DA-OF/RH/1483, January 1988) has been drawn up. They cancel and replace all previous notes and other communications issued on this subject, and are available at all divisional secretariat offices.

The document provides full details on conditions governing the use of such vehicles inside and outside the CERN sites. It also defines who may drive such vehicles and what documents must be carried, and specifies where on French and Swiss territory such vehicles may be used without special authorization (a map showing this area may be obtained from divisional secretariat offices). Finally, certain new procedures to be followed in case of accidents have been laid down, and are reproduced in full below.

Dir. Adm.
Tel. 5152

ACCIDENTS

In the event of an accident, the driver must take the following steps :

1. An accident occurring within the fenced perimeter of the CERN site

(Meyrin and Prévessin sites, auxiliary buildings and areas, LEP Points, involving two or more vehicles, vehicles and CERN property or vehicles and pedestrians) :

- Always telephone the Fire Brigade, Tel. No. 18, which will come to the scene of the accident and take the appropriate action.
- Complete the ‘European Accident Statement’ (blue form) which shall be signed by all the parties involved. The Fire Brigade will forward sheets 1 and 4 to the Legal Service*. The other two copies are for the Third Party and his or her insurers.

2. An accident occurring outside the CERN site

a. Involving personal injury

Telephone the nearest Police Station.

Note down the name of the Third Party and of his or her insurers, the registration number of his or her vehicle, the place of the accident and the date on which it occurred (where appropriate, exchange the detachable sections of the international green card) and forward the information to the Legal Service*.

b. Without personal injury

Complete a European Accident Statement (blue form) which shall be signed by all the parties involved in the accident. Sheets 1 and 4 shall be forwarded to the Legal Service*, the other two are for the Third Party and his or her insurers.

c. No Third Party involved

The member of the CERN personnel must draw up a report to which he or she shall attach a statement

possible, l'attestation d'un témoin. Ce rapport est à adresser au Service Juridique*.

3. Dispositions communes

- a. Si un des blessés est membre du personnel du CERN, remplir dans les 48 heures le formulaire HS 50 (voir Circulaire Administrative N° 14).
- b. Il est indispensable de fournir toutes les données requises et de remplir les documents de manière complète et lisible, notamment le constat amiable (voir Mode d'emploi au verso - surtout si plus de deux véhicules sont impliqués).

by a witness wherever possible. This report shall be forwarded to the Legal Service*.

3. Common provisions

- a. If one of the injured is a member of the CERN personnel, complete form HS 50 within 48 hours (see Administrative Circular No 14).
- b. It is essential to give all the information requested and to complete the forms carefully and legibly, in particular the mutually agreed report (see instructions on the back, particularly in cases of accidents involving two or more vehicles).

ASSURANCES

1. **Les véhicules appartenant au CERN** sont assurés en responsabilité civile auprès de la Compagnie 'La Suisse', Case postale 1307, 1001 Lausanne, police N° 758.000. Ils ne sont pas assurés en casco.

Les véhicules en 'leasing'/loués par le CERN sont assurés en responsabilité civile et en casco par l'entreprise de location. Les nom et adresse de la Compagnie et le N° de police figurent sur la carte verte.

Ces indications sont nécessaires pour établir le 'Constat européen d'accident automobile'.

Les biens transportés dans les véhicules ci-dessus peuvent faire l'objet d'une demande d'assurance transports (selon procédure 'Demande d'intervention transports-manutention' imprimée sous numéro SCEM N° 54.50.20/153.2).

. **Le règlement des sinistres** incombe au Service Juridique pour les véhicules appartenant au CERN, au Secrétariat de la Division concernée pour les véhicules en 'leasing'/loués.

Pour les **dommages corporels des membres du personnel du CERN**, le remboursement des frais de traitement est à réclamer à AUSTRIA (selon la procédure habituelle), qui exercera, le cas échéant, son droit de recours contre l'assurance du responsable.

En cas de **faute grave du conducteur**, celui-ci supporte lui-même les conséquences d'un éventuel recours de l'assureur.

Pour tout complément d'information, s'adresser au Service Juridique (tél. 2745 - 3398).

INSURANCE

1. **Vehicles belonging to CERN** have third-party liability insurance cover with the 'La Suisse' Insurance Company, P.O. Box 1307, 1001 Lausanne, under Policy No. 758.000. They do not have fully comprehensive insurance cover.

Vehicles leased or hired by CERN have fully comprehensive and third-party liability insurance cover taken out by the vehicle hire firm. The name and address of the Company and the policy number are entered on the green card.

This information must be entered on the European Accident Statement.

Insurance cover for the **transport of property** in the above-mentioned vehicles may be requested by completing Transport and Handling Application Form SCEM No. 54.50.20/153.2 ('Demande d'intervention transports-manutention').

2. **Settlement of accident claims** shall be the responsibility of the Legal Service in the case of vehicles belonging to CERN and the responsibility of the Secretariat of the Division concerned in the case of leased or hired vehicles.

All claims for reimbursement for the cost of **treatment for physical injuries sustained by members of the CERN personnel** shall be submitted in the usual way to AUSTRIA, which will exercise its right, where appropriate, to file a claim against the insurers of the party responsible for causing the accident.

In the event of a **serious offence**, the driver shall be liable to any claims from the insurers.

For further information, please contact the Legal Service (Tel. 2745 - 3398).

* Au Secrétariat de la Division concernée pour les véhicules en 'leasing'/loués par le CERN.

* Forward to the Divisional Secretariat concerned for vehicles leased or hired by CERN.

SEMINARS SEMINAIRES

Monday 29 February

EF SEMINAR

at 11.00 hrs – EF Conference room
bldg 13, 2-005

Event viewing for the ALEPH detector
by Hans DREWERMANN / CERN-EF

The TPC and the calorimeters of ALEPH produce direct three-dimensional data. Techniques will be discussed for showing such three-dimensional data on (two-dimensional) screens; in particular on simple workstations.

Monday 29 February

TECHNICAL PRESENTATION

11.00 to 12.00 hrs (30 min. + discussion)
bldg 30, 4-035

Developments at the Power Electronics Group of GEC Engineering Research Centre

by C.D.M. OATES / Head Power Electronics Group

The Power Electronics Group of the GEC Engineering Research Centre at Stafford has built up considerable experience in high power GTO drives and the instrumentation of high power test rigs. During the early stages of GTO development, the Group developed the first high power GTO gate drive in the UK and its more recent work on the development of megawatt traction drives marks a milestone in the development of compact high power drives.

The talk will briefly cover work that has been carried out in support of GEC companies. However GEC has also worked for CERN, Culham and Jet. Topics will include measurement techniques, including the use of Rogowski coils for power systems over both extremes of frequency and magnitude, a 15MHz remotely controlled optical telemetry unit with a differential 1 MΩ, 20 pF input and a 1000 V, 20 ns rise time pulse generator for calibrating 10 kV oscilloscope probes. It is hoped to provide a demonstration of some of the measurement techniques.

On the subject of Power devices and applications, work will be described into the series and parallel operation of GTOs and the use of snubber energy recovery for Mega Watt level converters. Also a vacuum circuit breaker actuator will be described with a closing time of better than 8 ms and with no contact bounce.

Language : English

Renseignements : M. Diraison / FI / 4585

Tuesday 1 March

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs – Auditorium*

New results on charm in hadroproduction
by S. KWAN / CERN-EP

Experiment NA32 was designed to study the hadronic production and decay of charmed particles. For the first time charge-coupled devices together with silicon microstrip counters were used as vertex detectors. A trigger on a $K^+ K^-$ or $K^\pm p^\mp$ pair was implemented in order to select particularly Λ_c and D_s decays. From 17×10^6 triggers, collected in a 230 GeV negative beam using a 2.5 mm long Cu target, clean samples of Λ_c , D^0 , D^+ and D_s in various decay modes are obtained. Altogether, about 1000 fully reconstructed charm decays have been found. In 35 events, both decay vertices have been fully reconstructed. The lifetime and the production characteristics of Λ_c are presented. The Σ_c^0 and Σ_c^{++} production is investigated. Several new rare D^0 , D^+ and Λ_c decay modes are reported.

* Tea and coffee will be provided at 16.00 hrs.

Wednesday 2 Mars

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs – TH Conference room

Lattice QCD simulations beyond the quenched approximation

by A. UKAWA / CERN

Application of the stochastic quantization leads to an algorithm for lattice QCD simulations which fully incorporates the effect of dynamical quarks. A series of simulations using the algorithm on a reasonably large lattice have been carried out. Our findings concerning the effect of dynamical quarks on hadron masses as well as the nature of the finite temperature phase transition of QCD with light dynamical quarks are presented; most of the effect on the ground state hadron masses can be absorbed into an effective drift of the coupling constant. The finite temperature transition is first order for the number of light flavours greater than or equal to two.

Wednesday 2 March

LEP SEMINAR

at 14.30 hrs – LEP Auditorium

Smoke control for the underground areas of LEP
by M. HATCH / CERN-LEP

In the event of a fire in an underground area the generated smoke could rapidly produce hazardous conditions to those persons in the affected zone. Investigations have been made into the possible smoke movement, patterns for the different underground areas of LEP and these will be explained together with the measures that are foreseen for the actions on the ventilation systems.

Wednesday 2 March

LEAR DISCUSSION MEETING

at 15.00 hrs – PS Auditorium
bldg 6, 2-024

C quark physics with $p\bar{p}$ at low energy

by M. POULET / Annecy, P. KROLL / CERN,
and J.M. BROM / Strasbourg

Friday 4 March

EP SEMINAR

at 11.00 hrs* - Auditorium

A search for $K_L^0 \rightarrow \ell_1 \ell_2 K_L^0 \rightarrow \pi^0 \ell_1 \ell_2$

by E. MANNELLI / Yale, BNL

* Please note unusual day and time!

Results from the 1987 runs of experiment #780 at Brookhaven are now available. New upper limits for the strangeness changing neutral currents, $K_L^0 \rightarrow \mu e$, $K_L^0 \rightarrow ee$ and $K_L^0 \rightarrow \pi^0 \mu e$ will be presented. Interesting events consistent with $K^0 \rightarrow \pi^0 \mu ee$ and $K_L^0 \rightarrow \pi^0 \mu \mu$ will also be presented.

Monday 7 March

EF SEMINAR

at 11.00 hrs - EF Conference room

bldg 13, 2-005

Polarization at LEP

by Daniel TREILLE / CERN-EP

The possibility of using polarized beams at LEP is presently under study. The physics case is reviewed. The main technical problems are briefly described. To exploit fully the potential of polarization, new experimental requirements are implied and we discuss them.

Tuesday 8 March

CERN COLLOQUIUM

at 16.30 hrs - Auditorium*

High temperature oxide superconductors

Can their high magnetic field promise be achieved soon?

by David C. LARBALESTIER / Applied Superconductivity Center, University of Wisconsin, Madison

Wednesday 9 March

PRESENTATION

10.00 to 12.15 - DD Auditorium, bldg 31, 3-005

14.00 to 17.00 hrs - OPAL Counting Room

(Car park behind bldg 28)

The PRIAM VMEbus Blanket Purchase Contracts - 1988

by Creative Electronic Systems SA
Tekmis (formerly Thomson Microsystems)
represented by Modulator SA
Force Computers represented by W. Moor SA
Motorola represented by Omni Ray AG

Mercredi 9 mars

SEMINAIRE LEP

à 14.30 h - Amphithéâtre LEP

Contrôle du réseau électrique du LEP

par A. SWIFT / CERN-LEP

Wednesday 9 March

CERN COLLOQUIUM

at 16.30 hrs - Auditorium

The tau decay mode problem

by Martin PERL

Friday 11 March

SPS SEMINAR

at 11.00 hrs - SPS Auditorium

bldg 864, 1st floor

Transients in travelling wave structures

by G. DÔME / CERN-SPS

Friday 11 March

EP SEMINAR

at 14.00 hrs* - Auditorium

Neutrino production of dimuons at the Tevatron

by Wesley H. SMITH / Columbia University

* Please note unusual day and time!

Du lundi 14 au vendredi 18 mars

SEMINAIRE MACINTOSH

SUR MICROPLANER PLUS

de 14.00 à 17.00 hrs

Logiciel de planification (méthode Parthe)

Les participants devront avoir les connaissances de base du Macintosh.

Pour les inscriptions, s'adresser à Mme W. HUG / LEP, tel. 8-7159 de 08.00 à 12.00 h.

Nombre de places limitées.

Date limite d'inscription : mercredi 9 mars.

TRAINING AND *EDUCATION* **ENSEIGNEMENT**

ENSEIGNEMENT GENERAL

Tél. 2844

Jeudi 3 mars

de 13.00 h à 13.30 h - Amphithéâtre

Science pour tous

par R. CARRERAS

Mardi 1er mars

LES SCIENCES AUJOURD'HUI

à 20.00 h précises - Amphithéâtre

jusqu'à environ 22.00 h

par R. CARRERAS

Rafel Carreras, responsable du programme d'Enseignement général au CERN, commentera et expliquera un choix d'articles parus récemment dans les revues scientifiques, et qui couvrent l'ensemble des sciences physiques et biologiques ainsi que certains aspects des relations science-société. Une attention particulière est portée au language et aux notions utilisés afin que les explications et les commentaires soient accessibles aux personnes n'ayant pas de formation scientifique.

Entrée libre.

(Please note that the lecture will be given in FRENCH)

Service des Relations publiques

Tél. 2722

FRENCH COURSES

Your attention please !

mid-April - end of June

NEXT SESSION OF THE FRENCH COURSES

The application forms are available as from now in building 54 - Ground Floor (Education Services)

The French teachers are at your disposal :
Mondays and Fridays from 2 pm to 5 pm
Tuesdays and Wednesdays from 2 pm to 4.30 pm in building 54 Room-001 or Room R-031 (tel. 3128 - 4476)

The secretariat is open all afternoons from 1.45 pm to 5.45 pm (tel. 3127)

L'APPRENTISSAGE AU CERN

Information et recrutement

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le canton de Genève. En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité suisse.

7 places au total sont offertes pour les 2 professions enseignées au CERN :

- Electronicien
- Laborant en physique

L'apprentissage dure 4 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

- avoir 15 ans révolus à la date du début de l'apprentissage

- avoir terminé la scolarité obligatoire
- avoir un niveau scolaire correspondant à la 9^e à Genève et à la 3^e en France (avec les mathématiques comme branche forte)
- résider en Suisse ou dans la région frontalière de Genève
- être ressortissant d'un pays-membre du CERN (CH-F-D-GB-I-E-A-B-NL-S-N-DK-GR-P)

Sur demande*, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés en février et mars.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard : le 18 mars 1988 .

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (pas les originaux !) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : les livret de scolarité et bulletin scolaire suisses, les bulletins trimestriels français, ou autres.

La sélection (test de math., entrevue, stages pratiques) a lieu de mars à mai.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en juin.

L'apprentissage débute le 1^{er} septembre.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Des informations complémentaires sur les programmes de ces apprentissages au CERN peuvent être obtenues auprès des Maîtres d'Apprentissage :

- 'Electronicien' : R. Gay / PE, tél. (83)47.28.
- 'Laborant en Physique' : J.L. Loquet / PE, tél. (83)47.27.

Tous renseignements sur les apprentissages dans d'autres entreprises à Genève peuvent être obtenus auprès de l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4 (tél. 20.86.55).

Pour d'autres renseignements, s'adresser au Secrétariat des Apprentissages.

*⁾ Secrétariat : M. Duval / PE, bât. 54/R-009, tél. (83)44.60



Au : Secrétariat des Apprentissages

De :

Division :

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage de :

Laborant en Physique

Electronicien

INFORMATIONS GÉNÉRALES GENERAL INFORMATION

HOMAGE

It was a great shock for the friends, colleagues and collaborators of Dr Yves Goldschmidt-Clermont to learn of his tragic death in a ski accident. Dr Goldschmidt-Clermont was well known in the particle physics community all over the world for his achievements in our discipline. He was not only a motivated and ingenious research physicist but also a man with qualities of leadership, a fine musician and a very good friend to many of us. We shall sadly miss him.

Dr Goldschmidt-Clermont joined CERN in 1953 as one of the first staff members, and retired in 1987. He leaves a wife, three children and several grandchildren. On behalf of CERN and of EP Division the Director-General and I have sent letters of condolence to the family.

F. Dydak
EP Division Leader

IMPOT FRANÇAIS DECLARATION DES REVENUS DE 1987

1. La date limite de déclaration des revenus est le : 29 février 1988.
2. Les fonctionnaires FRANÇAIS qui ont résidé en France en 1987 sont tenus de déclarer leurs revenus. A cet effet, la Division des Finances leur a fait parvenir, en un seul exemplaire, l'attestation de salaire CERN pour 1987. Toute personne ne l'ayant pas reçue est priée de le signaler au **BUREAU DES SALAIRES, tél. 3904**. Cette attestation doit être jointe à la déclaration de revenus.

Le revenu CERN est à indiquer, en francs français, sur le formulaire 'Revenus encaissés hors de France', N° 2047, et sur le formulaire 'Déclaration des revenus 1987', N° 2042 N, en face de la lettre K de la partie N° 1, page 3, rubrique '**TRAITEMENTS, SALAIRES**' du formulaire, et non à la rubrique '**CONVENTIONS INTERNATIONALES, FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, TRAVAIL A L'ETRANGER**'.

S'il n'y a pas d'autres revenus que le salaire du CERN et des revenus des valeurs et capitaux mobiliers, le formulaire 'Déclaration simplifiée des Revenus', N° 2042 S peut être utilisé à la place du N° 2042 N.

3. Les fonctionnaires NON-FRANÇAIS résidant en France, ayant des revenus autres que ceux du CERN et imposables en France (revenu du conjoint, loyers perçus en France, ...) doivent remplir le formulaire 'Déclaration des Revenus 1987', N° 2042 N, et indiquer leur revenu du CERN, en francs français, à la rubrique '**CONVENTIONS INTERNATIONALES, FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, TRAVAIL A L'ETRANGER**' (page 3 du formulaire), et joindre leur attestation de salaire CERN pour 1987. Cette attestation doit être demandée au **BUREAU DES SALAIRES, tél. 3904**.

4. Le CERN n'a pas de formulaires disponibles. Ceux-ci doivent être demandés dans les Mairies ou dans les Bureaux des Contributions directes.

Division du Personnel
Tél. 2855

CENTRE DE PUBLICATION ASSISTEE PAR L'ORDINATEUR

Situé au bât. 13, R-002, ce centre est à la disposition du public tous les jours de 08.00 à 18.00 h.

Actuellement l'équipe comporte :

- un Macintosh avec écran 19"
- un scanner à 400 D.P.I
- une Laserwriter II NT.

Il sera complété prochainement avec un Plotter A0/A1 et une Laser couleur.

SUPPORT MACINTOSH

Suite à l'information parue dans le Bulletin n° 8/88 de la semaine dernière sur le **PC SHOP** du bât. 513, nous avons reçu un grand nombre d'appels demandant des informations supplémentaires concernant les Macintosh's.

Le '**Groupe Support Macintosh**' continue ses activités dans le bât. 11, 1-009, autant pour le matériel que pour les logiciels et consommables.

Pour les commandes ou retrait de matériel, veuillez contacter Mme W. HUG / EP/ **8-7159** du mardi au vendredi de 08.00 à 12.00 h. Vous pouvez également laisser vos messages

- soit au n° **8-7158** (répondeur)
- soit via E-Mail : **SALDANA@VXCRNA**

Pour tous les problèmes Hard : réparation, maintenance, upgrade, etc., veuillez contacter directement, au bât. 14, 1-010, M. Yves CARRERE / EF / 3936.

EXTERNAL AREA SITE CLEARANCE

The Site Committee is launching a campaign to clear up certain external areas cluttered with materials whose owners cannot be traced.

Since it is not possible to tell whether such materials are awaiting further use or simply abandoned, the Site Committee urges those responsible to contact the Site Management Group, tel. 2242, so that decisions for appropriate action may be taken.

The first operation of the campaign, starting on 15 March 1988, will be clearing of the zones shown on the attached plan. Following operations will be preceded by an announcement published in two successive Weekly Bulletins. After the deadline, any materials still unclaimed will be put up for sale by the recuperation service.

Site Committee

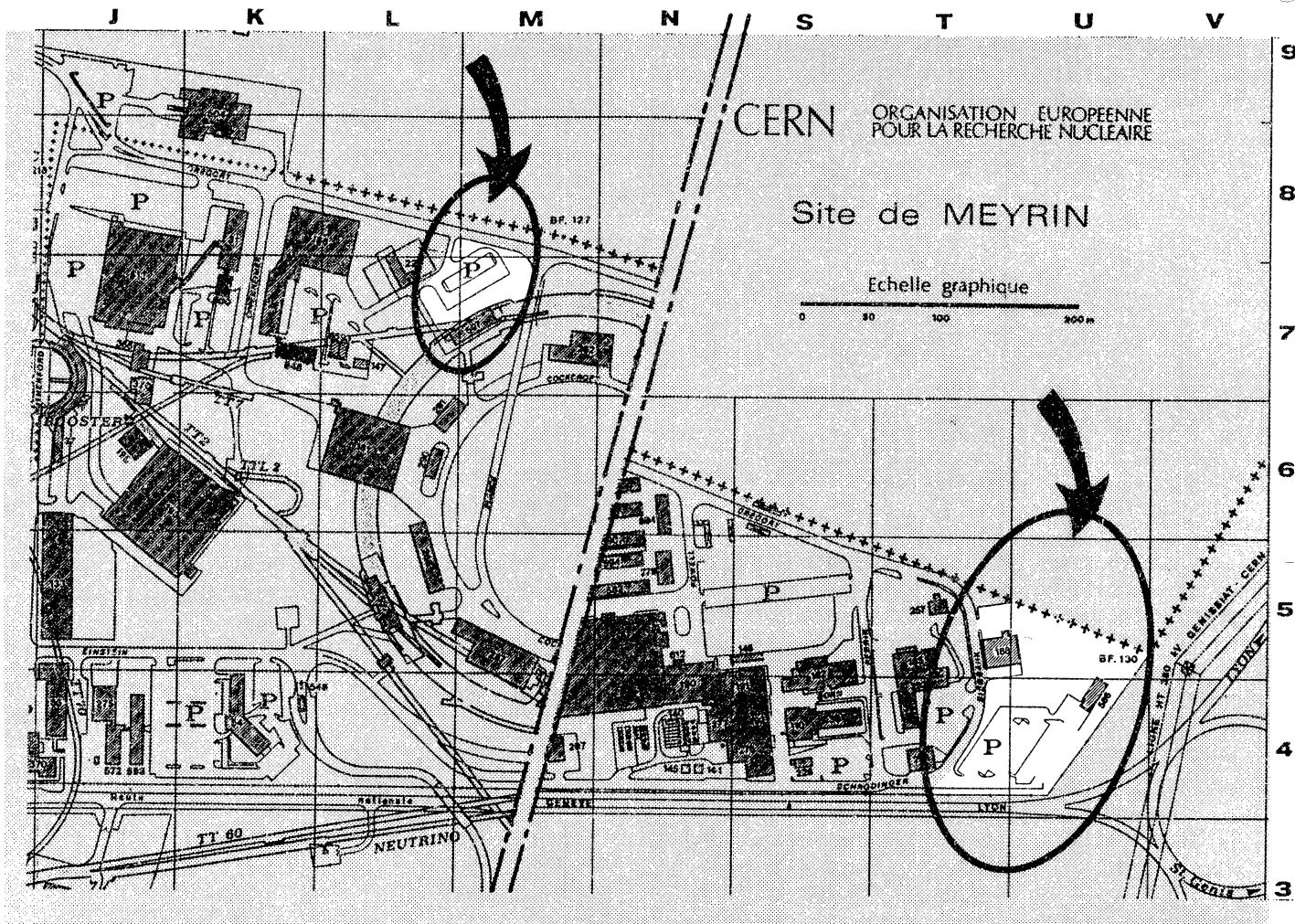
NETTOYAGE DES ZONES EXTERIEURES AUX BATIMENTS

Le Comité du Site entreprend une campagne de nettoyage des espaces extérieurs sur lesquels du matériel se trouve entreposé et dont les responsables ne peuvent être identifiés.

Dans l'impossibilité où il se trouve de distinguer le matériel abandonné de celui en attente de réutilisation, le Comité demande aux responsables de se faire connaître auprès du Groupe Site Management, tél. 2242, pour décider des actions éventuelles à entreprendre.

La campagne commencera le 15 mars 1988 par un nettoyage des zones indiquées sur le plan joint. Chaque campagne sera précédée d'une annonce publiée dans le Bulletin deux semaines consécutives. Passé ce délai, le matériel qui n'aura pas été réclamé sera envoyé pour revente au service chargé de la récupération.

Comité du Site



LA NORVEGE AU CERN

Du 22 au 25 mars

Hall du Bâtiment de l'Administration
Bât. 60 - 1^{er} étage
10h00 - 17h00 (vendredi 12h00)

Sept firmes norvégiennes présenteront leur technologie lors de la quatrième exposition 'La Norvège au CERN'. Cette exposition est organisée par le Conseil Norvégien de l'Exportation.

Exposants : voir liste ci-après.

Vous pourrez obtenir, en temps utile, un programme détaillé :

- au secrétariat de votre division
- à l'exposition même.

NORWAY AT CERN

22 to 25 March

Administration Building
Bldg 60 - 1st floor
10.00 hrs - 17.00 hrs (Friday 12.00 hrs)

Seven Norwegian firms will present their latest technology at the fourth 'Norway at CERN' exhibition. This exhibition is being organized by the Export Council of Norway.

For list of exhibitors, see below.

A detailed programme will be available in due course at :

- your Divisional Secretariat
- the exhibition.

LISTE DES EXPOSANTS

LIST OF EXHIBITORS

EB KONSERNET

- EB National Elektro
- EB Norsk Kabel and
- EB National Industri
Attn : Mrs Elin Dahl Hjort
PO Box 53 Økern
N - 0508 Oslo 5
Tel : + 47 2 64 49 70
Tlx : 71265
Telefax : + 47 2 64 27 52

MIDCOM - MIDCOM ODDA A/S, MIDCOM TRONDHEIM A/S

Attn : Mr Einar Fasting
PO Box 1423 Strindheim
N - 7002 Trondheim
Tel : + 47 7 91 95 60
Telefax : + 47 7 91 37 45

NORSK DATA SA

Attn : Mrs Elly Hammar
Avenue Louis Casai 108 A
CH - 1215 Genève
Tel : (022) 98 91 00
Tlx : 415715 ndgch
Telefax : (022) 98 76 48

RASTEREX A/S

Attn : Mrs Marta Thorsheim
Gjerdrumsvei 12
N - 0486 Oslo 4
Tel : + 47 2 28 92 90
Telefax : + 47 2 89 41 11

SEEM POWER A/S

Attn : Mr Tore Seem
N - 1344 Haslum
Tel : + 47 2 53 39 75
Tlx : 19121
Telefax : + 47 2 53 10 46

STANDARD TELEFON

OG KABELFABRIK A/S
Attn : Mr B.C. MIDDELTHON
PO Box 60 Økern
N - 0508 Oslo 5
Tel : + 47 2 63 88 00
Tlx : 71485 stk n
Telefax : + 47 2 63 89 50 3/a

STEINSVIK MASKININDUSTRI A/S

Attn : Mr Kåre Steinsvik
N - 5570 Grindafjord
Tel : + 47 4 77 38 33
Tlx : 40802 smki n
Telefax : + 47 4 77 38 16

Exposition organisée par :

Exhibition organizer :

THE EXPORT COUNCIL OF NORWAY

Attn : Cecilie Bjørnskau
Drammensveien 40
N - 0255 Oslo 2
Tel : + 47 2 43 77 00
Tlx : 78532 exnor n
Telefax : + 47 2 55 26 28

Information : M. Diraison / FI / 4585

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH
CAISSE D'ASSURANCES / INSURANCE SCHEME

Caisse d'assurances - ELECTIONS 1988 - Insurance scheme

Cette candidature ayant été dûment enregistrée, est présentée conformément au paragraphe 6.1 du Règlement pour les élections.

This candidature has been duly registered, and is hereby presented in accordance with paragraph 6.1 of the Regulation concerning elections.

Candidat / Candidate:

Nom / Name: MAURIN
Prénom / First name: Guy



Membre du personnel depuis 1967 j'ai été confronté dès 1972, en tant que Président de l'Association du Personnel, à la nécessité d'améliorer les prestations de la Caisse d'Assurances du CERN. J'ai depuis poursuivi ce travail, en tant que représentant de l'Association, dans toutes les négociations qui ont abouties aux récentes revalorisations des prestations.

Le Comité des Pensions est responsable de l'application des statuts et de la gestion de la fortune de la Caisse. Ce Comité est aussi associé à l'élaboration de la politique des pensions. Il est donc essentiel d'être présent dans ce Comité : j'en suis membre depuis 1974, vice-président depuis 1977 et également membre de la Commission de placement.

Deux problèmes majeurs sont à résoudre rapidement : la réduction du déficit technique qui conditionne la garantie de paiement des prestations jusqu'au dernier bénéficiaire et la mise en place d'une structure, administrative et financière, qui permette à la Caisse de faire face à ses responsabilités pour la prochaine décennie. Ces questions sont à l'étude actuellement et c'est dans l'esprit de continuer et de participer à l'élaboration des solutions que je suis candidat à cette élection.

I have been a member of the personnel since 1967. Since becoming President of the Staff Association in 1972, I have been concerned with the need to improve the benefits provided by the CERN Staff Insurance Scheme. As representative of the Staff Association, I have taken part in all negotiations since that time leading to the recent improvement of benefits.

The Pension Board has the task of applying the Rules of the Staff Insurance Scheme and of managing its assets. The Board is also involved in the drawing-up of the pensions policy. Membership of the Board is therefore essential. I was first elected to membership in 1974, Vice-President since 1977 and I am also a member of the investment committee.

Two major problems should be solved quickly : the reduction of the technical deficit in order to guarantee the payment of benefits up to the last beneficiary and the setting up of a structure, administrative and financial, which will allow the Staff Insurance Scheme to face its responsibilities in the coming decade. These questions are now being studied and my purpose, in standing for re-election, is to further participate in finding solutions to these problems.

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH
CAISSE D'ASSURANCES / INSURANCE SCHEME

Caisse d'assurances – ELECTIONS 1988 – Insurance scheme

Cette candidature ayant été dûment enrégistrée, est présentée conformément au paragraphe 6.1 du Règlement pour les élections.

This candidature has been duly registered, and is hereby presented in accordance with paragraph 6.1 of the regulation concerning elections.

Candidat / Candidate :

*Nom / Name : RANJARD
Prenom /First name : Florence*



Membre du Comité des Pensions depuis 1983 comme suppléante de Guy Maurin, je me présente pour un nouveau mandat de 3 ans.

Le travail ces dernières années a porté essentiellement sur la mise en place de la ‘4ème étape’ de la revalorisation de nos pensions et sur la mise à jour de nos statuts en particulier en supprimant toutes discrimination entre hommes et femmes.

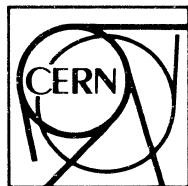
Dans l'avenir le Comité devra poursuivre ses efforts de stabilisation du déficit technique, mettre en place une structure d'investissement adaptée à l'importance de la fortune de la Caisse et obtenir de réelles garanties en cas de dissolution de l'Organisation.

C'est à cela que je m'emploierai, au sein du Comité des Pensions, si vous m'accordez votre confiance.

Member of the Pension Board since 1983 as Guy Maurin's deputy I am standing for a 3-year term.

The work of the Board in the last years has mainly been concerned with the implementation of the ‘4th step’ of the re-evaluation of CERN pensions and with the update of the Rules of the Staff Insurance Scheme (in particular no more discrimination between males and females).

In the future the Board will have to continue its efforts towards stabilizing the technical deficit, to find an investment structure adapted to the size of the Scheme's assets, and to obtain real guarantees in case of dissolution of the Organization.

**STAFF ASSOCIATION**

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

ÇA COMMENCE MAL !!!**UN GESTE HOSTILE DE LA FRANCE
ENVERS LE PERSONNEL DU CERN !!!**

Mardi dernier, le personnel du CERN, représenté par le Président de son Association, Henri PINEY, a été l'objet d'un geste hostile de la part de la France, représentée par M. Pierre PETIAU, délégué de la France au Comité des Finances.

Voici les faits : il s'agit de discussions sur la recommandation du Comité d'Evaluation du CERN de créer deux filiales, l'une de droit suisse, l'autre de droit français. A la demande du Président du Conseil, le Directeur général avait organisé une réunion entre des représentants de la Confédération Suisse, des représentants de la République Française et des représentants de la Direction du CERN. La délégation suisse était conduite par son Excellence M. l'Ambassadeur ANDRES, représentant de la Confédération au Conseil de l'Organisation, la délégation française était conduite par M. PETIAU, représentant de la France au Comité des Finances.

Comme au mois d'août dernier, lors d'une réunion semblable pour discuter la recommandation que le CERN se transforme partiellement en employeur local de droit suisse ou français, le Directeur général avait invité le Président de l'Association comme observateur à la réunion de mardi.

Mardi matin, le Directeur général informait le Président de notre Association que M. PETIAU, sur instructions expresses du Ministre de l'Education Nationale, s'opposait à sa présence lors de la réunion de l'après-midi; il aurait même pour instructions de quitter la salle si le Président de l'Association s'y trouvait !

Malgré les tentatives de conciliation du Directeur général et la ferme insistance de notre Président, celui-ci a donc été exclu de la réunion !

Nous considérons qu'il s'agit d'un geste caractérisé d'hostilité de la France envers le personnel du CERN représenté par le Président de son Association, qui va écrire au Ministre concerné. De tels gestes, venant au début des discussions sur les recommandations du Comité d'Evaluation, dont beaucoup, comme vous le savez, sont dirigées contre le personnel et ses conditions d'emploi, augurent bien mal de l'avenir; ils sont inutilement agressifs et ne peuvent que conduire à des conséquences néfastes pour toutes les parties concernées. L'Association du Personnel est bien décidée à garder son sang-froid, mais elle ne pouvait laisser passer cet incident sans le dénoncer publiquement.

ELECTIONS A LA COMMISSION DU FONDS D'ENTRAIDE

Comme chaque année la Commission du Fonds d'Entraide doit procéder au renouvellement d'une partie de ses membres. Jusqu'à maintenant, les élections avaient lieu lors de l'Assemblée Générale de l'Association du Personnel.

Cette année, conformément aux nouveaux statuts, que vous venez de recevoir, chaque membre du personnel recevra en temps voulu une enveloppe nominative accompagnée d'un bulletin de vote.

Le Fonds d'Entraide du Personnel du CERN a pour but d'aider les ayants droit qui se trouvent financièrement en difficulté. Toutes les demandes d'aide sont traitées confidentiellement par les membres d'une Commission indépendante.

Cette Commission formée de 9 membres, gère le Fonds d'Entraide. Pour faire appel au Fonds d'Entraide, vous pouvez contacter un des membres de la Commission, le Service Social, l'Association du Personnel, ou encore le Secrétariat de votre Division.

Conformément à l'Article 6 du Règlement du Fonds d'Entraide, 3 membres de la Commission 1987 sont démissionnaires.

Cette année 3 membres devront être élus selon la nouvelle procédure.

Tout membre du personnel est éligible. Si vous êtes prêt(e) à consacrer environ 2 heures par mois de votre temps de travail pour aider vos collègues, n'hésitez pas à vous joindre à cette Commission dynamique et sympathique.

Les candidatures doivent être déposées avant le **4 mars 1988**. Pour cela, vous demandez un formulaire à **L. Briot / SPS (Ø 5477 et 13 + 4235)**, ou à un membre de la Commission. Ils pourront vous donner de plus amples renseignements, et vous adresser une copie du Règlement du Fonds d'Entraide si vous en faites la demande.

JARDIN D'ENFANTS

Au Jardin d'Enfants du CERN, nous avons de multiples activités : *peinture, rythmique, musique, cuisine, jeux, poterie, etc....*

Si vous désirez venir visiter notre école ou avoir des renseignements, téléphonez-nous au **3604 et 2819**.

- .. 4 classes le matin : 2^{1/2} à 6 ans (8h.30 - 12h.30)
- .. 1 classe l'après-midi : 2^{1/2} à 6 ans (13h.30-17h.30)

Garderie :

- .. 2 à 6 ans **Mardi, vendredi** (13h.30 - 17h.30)

ELECTIONS TO THE BOARD OF THE MUTUAL AID FUND

Every year the Board of the Mutual Aid Fund has to replace a proportion of its members. Hitherto, the elections have been held at the same time as the General Assembly of the Staff Association.

This year, in accordance with the new General Regulations, which you will have received, each member of the personnel will receive an envelope with his name on it, together with a ballot slip.

The purpose of the Mutual Aid Fund for CERN Personnel is to provide financial assistance to members experiencing difficulties. All applications for assistance are dealt with in confidence by the Board, which is independent.

The Board has nine members and is responsible for managing the Fund. Applications for assistance may be made through one of the Board members, the Social Affairs Service, the Staff Association or the Secretariat of your Division.

In accordance with Article 6 of the Fund's General Regulations, three members are retiring from the Board this year. Three members therefore have to be elected under the new procedure.

All members of the CERN personnel are eligible. If you are prepared to devote about two hours a month during working hours to assist your colleagues, do not hesitate to join this dynamic and friendly Board.

Candidates must announce their intention to stand for election by **4 March 1988**. Forms for this purpose may be obtained from **L. Briot /SPS (Ø 5477 and 13 + 4235)** or from another member of the Board, who will also be pleased to provide further information and send you a copy of the Fund's General Regulations on request.

KINDERGARDEN

At our **Nursery School** we enjoy several enjoyable learnings activities : *painting, pottery, music, cooking, games, etc...*

If you wish to visit our School, please call at the following number **3604 or 2819**.

- .. 4 mornings classes : 2^{1/2} to 6 (8.30 - 12.30)
- .. 1 afternoorn class : 2^{1/2} to 6 (13.30 - 17.30)

Garderie :

- .. 2 to 6 years **Tuesday, Friday** (13.30 - 17.30)

COOPERATIVES

CLUBS

COOPIN (Bâtiment 563)

Hi-Fi. Nous vous proposons deux modèles de walkmans :

- . 1 cassette unique à très bon prix.
- . 1 autre cassette, radio AM/FM, avec écouteurs.

Nous avons également divers modèles "PHILIPS"

PHOTO. En stock, POLAROID, CASIO, KODAK et un modèle MINOLTA.

DIVERS. Podomètres, boussoles de terrain, altimètres..

ALIMENTATION. Les chocolats de Pâques sont là ! Nous avons aussi des nouveautés telles que gaufres sans sucre, biscuits au sésame, grains de chocolat pour patisserie (ne fondent pas lors de la cuisson), levure en poudre...

Nous vous rappelons les heures d'ouverture du magasin :
tous les jours sauf jeudi de 13h.00 à 16h.30.

AS-INTERFON (Bâtiment 563)

Permanence technico-commerciale MARDI 1er MARS 1988.

1. de 14h.30 à 16h.30 au Secrétariat avec :

BONNIN à la Balme de Sillingy : agencement de cuisines, salles de bains, mobilier sur mesures, cuisines ALNO et catalogue de sièges et tables.

FOURNIER à Annemasse : électro-ménager SCHOLTES, SIEMENS, LIEBHERR avec garantie 1 an pièces et main d'œuvre et possibilité de livraison et installation.

GEDIMAT à St. Genis et Thônes, tous matériaux pour la construction : bois, matériaux d'aménagement, de gros oeuvre, de voirie, cloisons et doublage, couverture et accessoires, isolation, aménagement, finition, menuiserie (étude et devis gratuits avec possibilité de déplacement).

MOURIER à Lons le Saunier : pavés auto-bloquants, menuiseries intérieures et extérieures, couverture, charpente, bois et isolation. Livraison gratuite.

2. De 16h.45 à 18h.30 au magasin à Moëns avec BONNIN, MOURIER, FOURNIER et COMPTOIR DES FERS, articles en action : bricolage, postes à souder, outillage à main Stanley et Facon, échelles et escabeaux alu, nettoyeur haute-pression et bien entendu ménager et électro-ménager, chauffage, sanitaire, quincaillerie, etc..

PHOTO

Concours interne. La remise des prix aura lieu au Bâtiment Principal le :

Mercredi 2 mars, vers 17h.30

La projection de diapositives du concours se fera juste après (env. 18h.00 dans la Salle du Conseil).

L'exposition durera **du lundi 29 février au vendredi 4 mars 1988.**

ASPA. Notre collègue et ami Arie VAN PRAAG a, pour la 2ème fois consécutive, été classé meilleur photographe de Suisse pour l'année 1987. Toutes nos félicitations pour ce brillant résultat et bonne continuation. Il a d'ailleurs exposé pendant tout le mois de février au Centre Commercial FORUM 2000 aux Eaux Vives.

HIPPIQUE

L'ASSEMBLEE GENERALE s'est tenue le 29 janvier en présence de 11 cavaliers et a reconduit le Comité 1987 augmenté de 2 membres.

Le Comité 1988 se compose comme suit :

BLIN Michel	Président
GAGLIARDI Fabrizio	Vice Président
GAWLER Meg	Membre
JOUET-MASSONEX Michèle	Secrétaire
KUGLER Eric	Trésorier
LABROUSSE Delphine	Membre
ROSTANT Jeanne	Secrétaire

Segny. Le Corrall est en pleine activité (dimanche 31 il y avait 21 cavaliers sous la neige pour une promenade de 2h.00) et va préparer les festivités de Carnaval comme chaque année.

Naz. René LEGALL devient directeur du Club Hippique International St. Georges sous la gestion de MM. FRIGNANI et MARCHAND. La nouvelle équipe consent au Club CERN les mêmes conditions qu'à SEGNY.

Echenevex. Le Haras de VARFEUIL organise un voyage en Camargue avec 3 jours d'équitation les 11-12 et 13 mars 1988.

ELECTROSOLAIRE

ASSEMBLEE GENERALE

MARDI 1er MARS 1988, à 18h.30

Salle de Conférence du Bâtiment 33
(Nouveau Bâtiment "Réception")

Retenez votre fin de journée, il y aura projection de films inédits de véhicules solaires.

MICRO

Lundi 7 mars, à 17h.00

Salle de Conférence EF - Bât. 13-2-005

Réunion d'information sur la nouvelle Section OLIVETTI. Toute personne intéressée pour les activités de cette section est la bienvenue.

Mardi 15 mars, à 17h.00

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Salle de Conférence EF - Bât. 13-2-005

Ordre du jour

- . Compte rendu de l'activité 1987
- . Approbation des comptes 1987
- . Election du nouveau Comité
- . Programme pour 1988
- . Avantages offerts aux membres du Club
- . Inauguration du nouveau local
- . Divers

Rappel. Permanence des Sections.

AMIGA : Mardi à 17h.45 - Bât. 555

 Resp. R. SCHWEITZER /EP ☎ 2641

AMSTRAD : à définir. Bât. 555

 Resp. C. GENIER /LEP ☎ 4814

APPLE II. Mercredi à 17h.15 - Bât. 555

 Resp. P. MOUNIER /LEP ☎ 3372

ATARI. Mardi à 17h.45 - Bât. 555

 Resp. J.M. GERARD /DD ☎ 4707

COMMODORE. Mercredi à 17h.15 - Bât. 555

 Resp. J. KNOBLOCH /EP ☎ 3366

MACINTOSH. Jeudi à 17h.30 - Bât. 11-1-009 (provisoire)

 Resp. F. SALDANA /EP ☎ 8-7158

ATARI. The next meeting will be on Tuesday March 1st, at 17.45 in the DD Auditorium. As well as the normal exchange of old and new public domain programs, there will be a presentation of the program which emulates the IBM PC.

GOLF

Le Comité 1988 se compose comme suit :

Brian MOY - Président - ☎ 4154

Gunter LOHR - Trésorier - ☎ 5276

Grenville BETTY - ☎ 3647

Leslie COULL - ☎ 3472

Roger GERST - ☎ 2932

Raymond GREGOIRE - ☎ 4866

Claude NIVOU - ☎ 4351

Les membres du comité peuvent vous renseigner concernant le programme et les avantages du Club.

La cotisation annuelle est CHF 20.-par membre, payable par versement bancaire au "CERN GOLF CLUB", COMPTE D'EPARGNE C7-103914.0, SBS CERN, ou directement au trésorier.

Le Comité et tous les membres du Club remercient chaleureusement l'ex-Président Phil PONTING, ainsi que Carol PONTING, pour leur travail assidu pendant toutes les années depuis la création du Club.

SKI

Information à tous nos fondateurs

Pour cause de recyclage des moniteurs, la sortie prévue le **samedi 27 février est reportée au 19 mars 1988.**

Sortie Courmayeur - Samedi 5 mars. Rendez-vous au parking de St. Genis à 7h.15. Départ bus à 7h.30.

Inscriptions. Pour les élèves : dans le bus menant aux cours ou aux permanences du jeudi; pour les accompagnants : à la permanence du jeudi 3 mars dans la mesure des places disponibles.

On peut apporter son repas et il est aussi possible de manger au restaurant. Un vin chaud offert par le Club clôturera cette journée.

Journée familiale et concours de ski de fond - Giron : 12 et 13 mars 1988.

N'oubliez surtout pas que le samedi 12 mars 1988 sera le grand rendez-vous annuel de tous les skieurs de fond. Sachez que cette manifestation précédera la journée familiale du lendemain - **Dimanche 13 mars** - également à Giron.

L'ambiance, vous la connaissez : s'est super, c'est pas cher et tout le monde s'amuse.

Inscriptions. Dès maintenant aux permanences.

Dossards. Sur place entre 12h.30 et 13h.30. Pour tous renseignements complémentaires, venez aux permanences.

Ski de fond.

Attention. La sortie à Courmayeur qui était prévue le samedi 5 mars a été reportée **au dimanche 6 mars.**

Ski alpin.

Attention. Nous vous rappelons que les forfaits sont en vente à la permanence du Club pour le Grand Massif (Samoëns, Morillon, Les Carroz, Sixt) au prix de FF 65.- ou CHF 17.- et pour Megève (Le Jasset-Combloux) au prix de FF 60.- ou CHF 15.-

Rappel. Lundi le 29 février, le bulletins de versement servant au paiement des cartes-neige seront retirés des bureaux de poste.

Sorties après cours.

5 mars : Les Sept-Laux (Dauphiné)
 Responsables : P. Detemmerman - D. Missiaen

12 mars : Val Thorens
 Responsable : C. Ferrari

19/20 mars : Pas de sortie (Bal du Ski Club le 18.3 et journée familiale aux Carroz le 20.3)

26 mars : S. Nicolas de Veroce / St. Gervais.

16 avril : La Plagne (peut-être week-end)
 Responsable : E. Squadrani

Rappels : 5/12 mars - Semaine à Zermatt
 3/9 avril - Semaine à Montgenèvre.

Renseignements et inscriptions à la permanence.

RESTAURANTS

Plats conventionnés (déjeuner / lunch)

SEMAINE DU 29 FEVRIER AU 4 MARS

Restaurant	no. 1	no. 2	no. 3
bât. / bldg Site	501 Meyrin (CH)	504 Meyrin (CH)	866 Prévessin (F)
Concessionnaire	COOP	MIGROS	Générale de Restauration
Prix	a) 5.50 FS b) 6.50 FS	a) 5.70 FS b) 6.50 FS	a) 18.00 FF b) 21.00 FF
Lundi/ Monday	Fillets de merlan pochés au vin blanc Pommes à l'Anglaise Tomate au four *** Emincé de boeuf au Paprika Riz pilaf Petits pois	a) Schop-Suez de volaille à la Chinoise Nouillettes fines au gingembre b) Gigot d'agneau du Pays à l'estragon frais Riz aux champignons Tomate au four	a) Foie de Boeuf Poêlé en persillade Choux de Bruxelles b) Civet de Lapin à la moutarde Gratin de fenouil frais Assortiment de Pâtes SPECIALITE ALSACIENNE
Mardi/ Tuesday	Poulet sauté Basquaise Riz au safran Salade *** Côte de porc aux choux blanc Pommes nature *** COUSCOUS MAISON	a) Filets de carrelet frits Sce tomate piquante Pommes frites b) Escalope de porc au Vermouth purée de p. de terre aux carottes Pois gourmands aux pousses de soja	a) Rôti de Porc aux petits champignons de couche Endives braisées à la parisienne b) Dorade Grise fraîche façon niçoise Riz pilaw aux pousses de soja Carottes SPECIALITE ALSACIENNE
Mercredi/ Wednesday	Crostatade d'oeufs brouilliés Pommes allumettes Salade *** Fricassée de lapin Polenta Choux de bruxelles	a) Fricassée de lapin au vin rouge Polenta au fromage b) Jambon à l'os au coulis de champignons Gratin Dauphinois Choux de Bruxelles Proposition Pâtissier Mille-feuille Maison	a) Boulettes de Boeuf à l'ananas Panaché de légumes verts b) Epaule d'Agneau rôtie à l'estragon Pommes frites Petits pois à la française SPECIALITE ALSACIENNE
Jeudi/ Thursday	Jambon chaud Sauce brune Epinards Pommes mousseline *** Fricandeau de boeuf Spätzli Celeri au gratin *** SPECIALITE SURPRISE	a) Escalope de dinde à la noix de coco Riz sauvage à notre façon b) Cuisseau de veau au Mont-sur-Rolle Rôstis en triangle Courgettes nature + Spaghetti à gogo Bolognaisse-Carbonara Marinière	a) Omelette aux fines herbes fraîches Salsifis à la crème b) Pintade étuvée au vin blanc Pomme à l'anglaise Légumes verts de saison CHOUCRUTE ROYALE AU VIN BLANC
Vendredi/ Friday	Hamburger Sauce Calypso Ratatouille Salade *** Filets de Mostelle Pommes sablées Fenouil fines herbes	a) Paupiette de cabillaud fourrée aux brocolis Pommes nature b) Sauté de boeuf à la Mexicaine Haricots rouges Pommes en dés + Tous les jours Spécialité de 7,20 à 9,50	a) Boeuf braisé Mironton Garniture de carottes et pomme persillée b) Truite pochée au Riesling Haricots verts nature et légumes verts frais de saison

Heures
d'ouverture :

Restaurant no. 1

Lundi au vendredi :
de 07h00 à 01h00

Samedi et dimanche :

1. Cafétéria
de 07h00 à 23h00
2. Restaurant
de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 19h30

Restaurant no. 2

Lundi au vendredi :
de 06h30 à 20h30

Samedi :

de 08h00 à 14h00

Restaurant No3

Lundi au vendredi :
de 07.00 à 09.00 h
de 11.30 à 14.00 h

CALENDRIER HEBDOMADAIRE

1988

Amphithéâtre/bât.
Auditorium/bldg. 500

Salle Théorie/bât. 4
Theory lecture room/bldg. 4

DD Auditorium
Amphithéâtre DD

Deadline for insertions : Tuesday 12.00 hours
Staff Association : bldg 64, R-002, tel. 2819

Salle du Conseil/bâti. 50

 SPS Auditorium – **Préussin/Bloc 1** – 1st fl.

4

Dernier délai pour insertions : **mardi 12.00 heures**
Association du Personnel : bât. 64, R-002, tél. 281